

Compétitions départementales 2021/2022

Protocole Sanitaire

Le protocole sanitaire est défini par la Fédération dans le document « Compétitions COVID 19 - protocole fédéral 2021-2022 » janvier 2022 - En ligne sur le site du Comité.

Ce document précise les points de déclinaisons de ce protocole pour chaque compétition organisée par le Comité Départemental de Gymnastique.

Ce dispositif est susceptible d'être modifié en fonction de l'application de mesures municipales et préfectorales

Il est établi avec le club organisateur et communiquer aux clubs pour diffusion aux gymnastes de chaque compétition.

Championnat Départemental GAF Individuel et GAM Equipe Fédéral

Dimanche 6 Février 2022

Jaï Alai- 458 bvd du cami salié , 64000 Pau

- 1- **Identification du référent COVID** : Karine VINCENT SABATE
- 2- **Pass Sanitaire : 12 – 15 ans**
 - Obligatoires pour toutes les personnes souhaitant accéder au gymnase, à l'exception des mineurs de moins de 12 ans et 2 mois
- 3- **Pass Vaccinal :**
 - Obligatoire pour toutes les personnes de plus de 16 ans
- 4- **Contrôle pass sanitaire ou vaccinal :**
 - Le contrôle sera effectué par des membres du club organisateur qui tamponneront les personnes contrôlées
 - 1 accès : Entrée Public- Gymnastes et entraîneurs chacun seront ensuite dirigés soit vers la salle de compétition soit vers les vestiaires et la salle d'échauffement
- 5- **Port du masque :**
 - Pour le public : le port du masque est obligatoire dans les lieux fermés recevant du public pendant toute la durée de l'évènement
 - Pour les gymnastes : En dehors des moments de pratique, les gymnastes sont également tenus de porter le masque.
 - Pour les entraîneurs : le port du masque est obligatoire au même titre que le public

6- Mise en œuvre du protocole sanitaire

Il est demandé à chacun d'appliquer les gestes barrières.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition

Sur le plateau de compétition, le non-respect du protocole sanitaire est sanctionné après avertissement par le délégué fédéral ou le directeur de compétition

7- Gestion de circulation :

- Respecter les sens de circulation indiqués dans le gymnase
- Le responsable Sécurité est chargé de gérer les zones à risque afin de réguler la circulation et respecter les mesures de distanciation.

8- Gestion des vestiaires

- L'accès est réservé aux compétiteurs, aucunes affaires personnelles ne doit être laissées.
- Il est fortement conseillé d'arriver en tenue de compétition.

9- Organisation des palmarès

Pour tous les palmarès le port du masque est OBLIGATOIRE.

Les résultats seront disponibles sur le site de la FFG les jours suivants la compétition (délai obligatoire), un affichage sera fait à l'extérieur.

10- Buvette – Restauration

Buvette en intérieure et extérieure INTERDITE